



Inter Auto Ecole

l'école de conduite

FORMATION AU PERMIS

Enjeux, déroulement, examen

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière, saura vous guider.

Cette formation est organisée en deux parties : La formation théorique, axée sur l'apprentissage des 11 thèmes et la formation pratique.

Persuadés que ces deux parties sont indissociables, nous proposons une formation en parallèle, à savoir une combinaison judicieuse des cours théoriques et pratiques.

La formation théorique

Elle est axée sur les 9 thèmes suivants :

1. Le conducteur
2. Les autres usagers de la route
3. Réglementation générale et divers
4. Eléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
5. Equipements de sécurité des véhicules
6. Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
7. Dispositions légales en matière de sécurité routière
8. La route
9. Règles d'utilisation du véhicule et respect de l'environnement

Les thèmes seront traités au cours des stages encadrés par un enseignant. Des tests visant à vérifier, compléter et évaluer les connaissances sont régulièrement dispensés. L'établissement propose des entraînements réguliers sur tablette, dans les mêmes conditions qu'à l'examen.



L'examen théorique

La formation sera validée par l'Examen Théorique Général composé d'une série aléatoire de 40 questions. Les élèves reçus ne doivent pas dépasser les 5 erreurs. Il se déroule dans les locaux d'un opérateur agréé moyennant 50€ (dont 30€ de redevance versée à l'Etat). Le résultat est connu dans la journée.

La formation pratique

Elle est axée sur les bons comportements du conducteur afin de ne mettre en danger ni sa propre sécurité ni celle des autres.

Les formateurs s'appuient sur un référentiel commun le REMC et dispensent leur cours de manière à valider les 4 compétences globales :

- Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales
- Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité
- Préparer ses trajets et conduire le véhicule dans les situations de circulation simples ou complexes
- Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

L'examen pratique

Il valide cette formation par une évaluation des compétences.

- La connaissance et l'utilisation des commandes
- La prise d'information
- L'adaptation de l'allure du véhicule aux circonstances de la route
- L'application de la réglementation
- La communication avec les autres usagers
- Le partage de la chaussée
- Le respect des distances de sécurité

L'examineur évalue en outre l'autonomie et la conscience du risque du candidat. Pour être reçu à l'examen, le candidat doit obtenir au moins 20 points sur 31. L'expert réalise un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et le candidat peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

